



Le 11 août 2019,

**Lieu : Tribunal de Paix Section Sud de la Juridiction de Port-au-Prince. 45, Rue d'Ennery.
REF : ITB/UNDP/HAI/18/.176 Construction du Tribunal de Paix Section Sud, Port-au-Prince
Haiti**

Compte rendu de la visite de site

Etaient présents pour les soumissionnaires :

- 24 firmes (voir liste de présence en annexe)

Etaient présents pour l'équipe des Opérations :

- 1 représentant (Unité des achats – PNUD)
- 1 représentant de PNH
- 1 représentant de la MINUJUSTH
- 1 représentant du projet PNUD

Objectif de la visite : Mise au point sur les travaux à effectuer et sur la fiche technique afin d'accompagner les soumissionnaires en vue d'avoir l'offre la plus conforme que possible.

Ordre du jour :

- Accueil des participants et propos d'ouverture ;
- Visite des lieux ;
- Questions – réponses formulées par les potentiels soumissionnaires présents lors de la visite ;
- Mise au point sur les exigences de l'appel d'offres (fiche technique) ;
- Cloture de la visite.

Questions	Réponses
Quand est-ce qu'on remettra la garantie de soumission ?	La garantie de soumission doit avoir une validité qui couvre toute la période d'évaluation jusqu'à l'attribution du marché. Une fois qu'on attribue le marché à une firme, on remettra les garanties.
Est-ce que l'avance de démarrage est obligatoire ?	La firme gagnante peut choisir de prendre l'avance ou non. Tout dépend de sa capacité financière.

**Unité des Achats
PNUD- Haiti**